

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 février 2023

**Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.489**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 janvier dernier, visant à obtenir les éléments suivants :

« [...] »

- -Nombre de patients et durée médiane de séjour à l'urgence pour les patients ambulatoires;
- -Nombre de patients et durée médiane de séjour à l'urgence pour les patients sur civière;
- -Nombre de patients et durée médiane de séjour à l'urgence pour l'ensemble des patients;
- -Nombre de patients et durée moyenne de séjour à l'urgence pour les patients ambulatoires;
- -Nombre de patients et durée moyenne de séjour à l'urgence pour les patients sur civière;
- -Nombre de patients et durée moyenne de séjour à l'urgence pour l'ensemble des patients;
- -Délai moyen avant la prise en charge médicale
- -Délai médian avant la prise en charge médicale
- -Nombre de séjours à l'urgence de plus de 24 h;
- -Nombre de séjours à l'urgence de plus de 48 h;

... 2

- -J'aimerais s'il-vous-plait avoir ces informations par établissement, par région et pour l'ensemble du Québec;
- -pour chacune des périodes de l'année 2018-2019 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année;
- -pour chacune des périodes de l'année 2019-2020 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année;
- -pour chacune des périodes de l'année 2020-2021 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année;
- -pour chacune des périodes de l'année 2021-2022 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année;
- -pour chacune des périodes de l'année 2022-2023 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année jusqu'à maintenant;

Le tout en format .xls (Excel). » (*sic*)

À cet égard, nous vous informons que nous ne détenons pas exactement le format demandé : données par période pour 5 ans et par installations/établissements/régions. Toutefois, nous vous transmettons sous l'onglet 1 le format qui s'apparente le plus à celui demandé.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse ci-dessous:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Caroline Dumont

p. j. 1